



DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
COMMUNE DE VEXIN-SUR-EPTE

DECISION n° 2023_003

Objet : Marché 2023-01 – marché entretien des espaces verts – lot 3

Le Maire de la Commune de Vexin-Sur-Epte,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
- Vu** le décret n°2018-1075 du 03/12/2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique ;
- Vu** l'arrêté Préfectoral DRCL/B1/2015/238 portant création de la Commune nouvelle de VEXIN-SUR-EPTE,
- Vu** le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 27 mai 2020,
- Vu** la délibération n°2020-023 du 27 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 susvisé ;

- Considérant** la notification du marché 2020-01 entretien des espaces verts – lot 3 à l'entreprise NET PAYSAGE - SARL NET EUROPE SERVICES en date du 10/06/2020 ;
- Considérant** la lettre de mise en demeure en date du 21/11/2022 réceptionnée par accusé réception le 23/11/2022 ;
- Considérant** la lettre de résiliation avec décompte de résiliation en date du 09/01/2023 réceptionnée par accusé réception le 16/01/2023 ;
- Considérant** la publication du marché à procédure adaptée n°2023-01 entretien des espaces verts lot 3 par voie électronique ;
- Considérant** l'avis informel de la commission d'appel d'offres qui a eu lieu le 21/02/2023 ;

DECIDE

Article 1^{er} : d'attribuer le marché 2023-01 entretien des espaces verts lot 3 à l'entreprise « les jardins de la grouette » 1 place de la Grouette Dampmesnil 27630 Vexin-sur-Epte pour un montant de 28 464.00 €TTC.

La durée de ce marché est valable un an à compter de la date de notification.

Article 2 : de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Article 3 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte.

Un extrait en est affiché à la porte de la mairie d'Ecos, siège de Vexin-sur-Epte.

Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure.

Fait à Vexin sur Epte, le
Le Maire,
Thomas DURAND

